

vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et ont le plaisir de vous inviter à leur compétition

TIR EN SALLE 2X18M - 4 Départs
Samedi 4 et dimanche 5 janvier 2025
Gymnase de St Priest Bramefant
24 route de Vichy
GPS 46,03221N 3,44204E

HORAIRES	Samedi après midi Départ 1 CRJ	Samedi soir Départ 2	Dimanche matin Départ 3 ouvert aux débutants	Dimanche après midi Départ 4
Ouverture du greffe	13H00	18H00	08H30	13H30
Echauffement à distance	13H20 A 13H50	18H20 A 18H50	8H50 A 9H20	13H50 A 14H20
Début des tirs	14H00	19H00	9H30	14H30
Résultats	Vers 17H30 CRJ		Vers 12h30 Deb	Vers 18h00

IMPORTANT

Arbitres Mrs LESCURE Jean François (responsable arbitre), DELOMPRE Michel et MARTINEZ Frédéric (candidat arbitre)

Tir ABCD avec choix du « blason Trispot » ou « blason 40 » pour les catégories classiques (U18-U21-S1-S2-S3) et arc nu, Ce choix est à spécifier IMPERATIVEMENT lors de l'inscription

Ouvert à toutes les catégories de U11 à S3

Samedi 1^{er} départ réservé en priorité aux jeunes participant à la CRJ (U11-U13-U15-U18)

Le départ 3 est ouvert aux débutants (selon l'ordre prioritaire des inscriptions car ouvert à tous)

Tenue de sport selon la réglementation en vigueur

Attestation de licence dématérialisée FFTA 2025 ou pièce d'identité et certificat médical exigés au greffe

RECOMPENSE

Individuel : aux trois premiers de chaque catégorie individuelle

Equipes : aux trois premiers clubs du « Challenge d'hiver »

Equipes CRJ : aux trois premières équipes classées

Débutants : aux trois premiers de chaque catégorie

CHALLENGE D'HIVER des Archers de Vichy :

Chaque équipe sera composée seulement de 3 personnes nommées. Dans ces trois personnes il y aura obligatoirement 1 jeune (U11-U13-U15-U18), 1 adulte ou junior, 1 féminine et au maximum 1 poulie
Le challenge est remis en jeu chaque année et sera définitivement acquis par le club qui le remportera 4 fois de suite,

PARTICIPATION Jeunes (U11 à U21) 7 € Adultes 10€ Débutants 2€

INSCRIPTION Uniquement par courriel à laureline.berthelot.mar@gmail.com – Inscription par ordre d'arrivée (48 places par départ) – Dernier délai **Jeudi 2 janvier 2025 - CRJ jusqu'au 31 décembre 2024**

BUFFET et BUVETTE sur toute la durée de la compétition

Siège Social: Centre Omnisports de Vichy - B.P.92617 - 03206 VICHY CEDEX

- Courriel club : archersdevichy03200@gmail.com - site : www.archersdevichy.sportsregion.fr

Affiliations FFTA n°103029 Agrément Jeunesse et sports n°1933 Siret 438 939 092 00013